

Une chambre, S.V.P.

Cécile Grenier

Number 19, Spring 1983

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/18483ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Éditions Continuité

ISSN

0714-9476 (print)

1923-2543 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Grenier, C. (1983). Une chambre, S.V.P. *Continuité*, (19), 39–39.

UNE CHAMBRE, S.V.P.



Brian Merritt



Mark London

HÔTEL WINDSOR

À la fin du siècle dernier, l'un des plus grands et des plus somptueux hôtels du Montréal de l'époque se trouvait au 1170, rue Peel. Il fut inauguré en 1878, et ses salons égyptiens et turcs d'inspiration *Second Empire* étaient justement renommés. Les Montréalais les plus fortunés l'utilisaient comme résidence d'hiver. De ce bâtiment qui couvrait autrefois tout l'îlot, il ne reste maintenant que l'ajout de 1906, oeuvre des architectes américains Hardenbergh et Gilbert. Après une série d'incendies en 1959, la partie la plus ancienne a été démolie pour faire place à la Banque de Commerce canadienne impériale en 1962. L'hôtel a fermé ses portes en 1982 et on ignore ce qu'il adviendra du bâtiment.

HÔTEL QUEEN'S

Situé à Montréal sur la rue Peel, au sud de la gare Windsor, cet hôtel en grès rouge d'Écosse fut construit entre 1891 et 1893 pour Georges Carslake d'après les plans de l'architecte A.F. Dunlop. Une première annexe conçue par Saxe et Archibald est ajoutée en 1909 et une deuxième en 1925, due à John S. Archibald.

Ses nouveaux propriétaires, *Vodan Investments Ltd* de Toronto, ont vidé complètement son intérieur en juillet 1979, vendant même ses boiseries et ses portes d'ascenseurs aux plus offrants; ils se proposaient de le transformer en édifice à bureaux. Depuis, nul ne sait où en est ce projet mais le bâtiment est placardé et son avenir demeure incertain. Une rumeur veut qu'on songe à le démolir pour le remplacer par un stationnement. . .

Cécile Grenier ■

À propos du cimetière Saint-Matthew's

Le Comité exécutif de la Ville de Québec attend les suggestions de mise en valeur du cimetière Saint-Matthew's. Pour le

moment, la Ville restaurera le mur qui l'entoure et y installera une grille de fer forgé.

Ces décisions ont été prises à la lumière d'un avis du contentieux municipal qui démontrait que la législation actuelle prohibe le déplacement des pierres

tombales sans l'exhumation préalable des corps. On peut donc espérer que le cimetière historique sera conservé dans son intégralité et continuera de fournir un site de verdure et de repos aux résidents des environs.